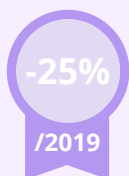


# Fréquentation hôtelière en Centre-Val de Loire



En 2021, au vu de la situation sanitaire (confinements et couvre-feu), le dispositif habituel des enquêtes INSEE a été remplacé par un dispositif allégé de janvier à avril. Ce dernier ne permet pas de diffuser toutes les données habituelles pour tous les zonages.

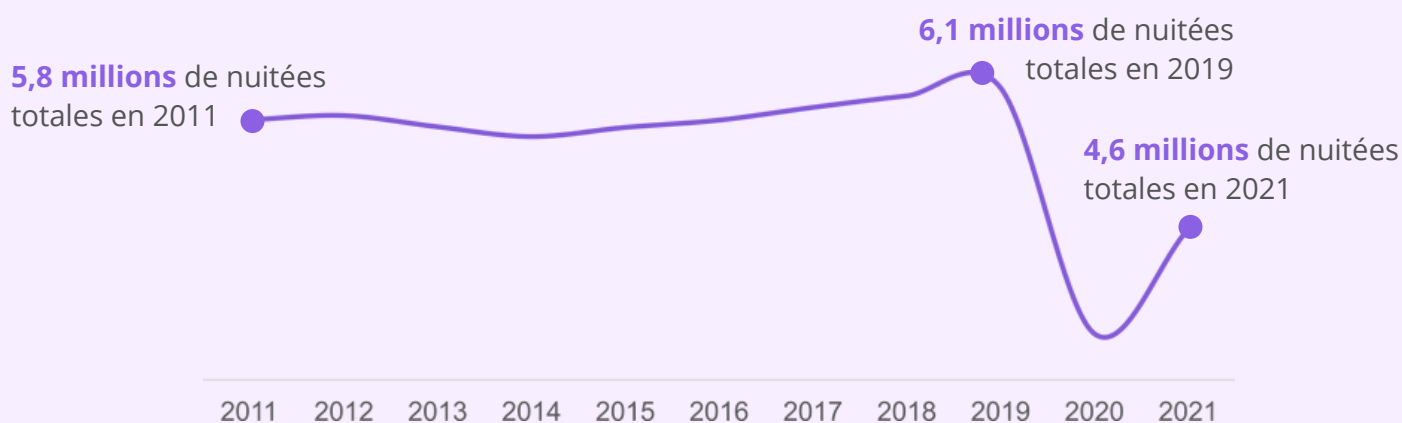
## 4,6 millions de nuitées ont été enregistrées dans les hôtels du Centre-Val de Loire en 2021.



En 2021, en moyenne, **560** hôtels ont été ouverts.

Ce chiffre, en baisse par rapport à 2019, s'explique par les fermetures provoquées par les confinements et/ou les mesures sanitaires mises en place par le gouvernement.

### Nuitées totales entre 2011 et 2021



## Une occupation au niveau de 2019 à partir de juillet 2021

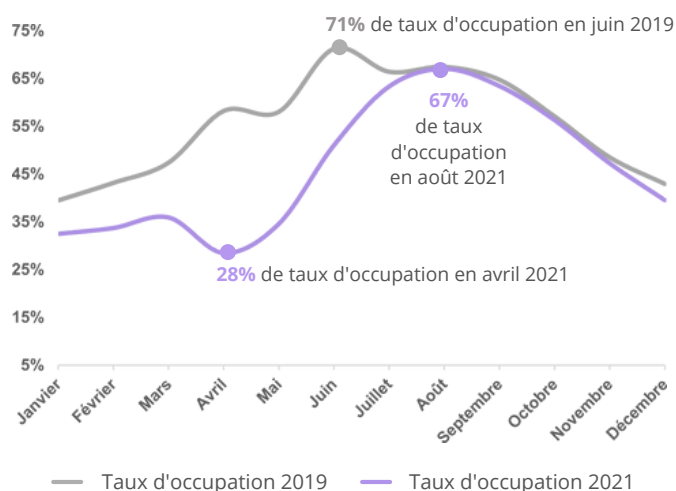
Avec 3 millions de chambres occupées, le taux d'occupation est à hauteur de 48% en 2021. Il est en baisse de 8,3 pts par rapport à 2019, mais on peut noter que **le taux d'occupation est à un niveau stable par rapport à 2019 à partir du mois de juillet 2021.**

Toutefois, le nombre de chambres offertes est en baisse de 10% sur l'année 2021 par rapport à 2019.

### Chambres occupées et chambres offertes en 2021



### Taux d'occupation en 2019 et 2021



Clé de lecture : En juillet 2021, il y avait 604 000 chambres offertes dont 382 000 étaient occupées.

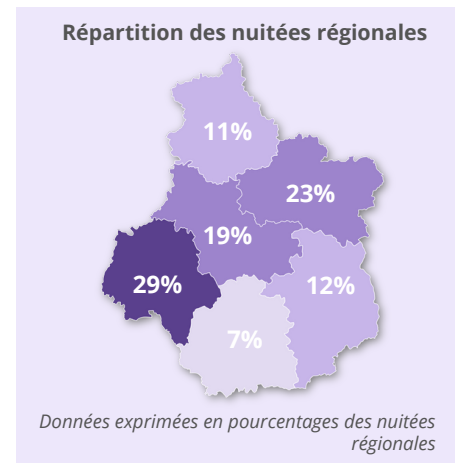


Du fait du dispositif allégé des enquêtes INSEE en 2021, de nombreuses données ne sont disponibles que pour les mois de mai à décembre. Le CRT propose ci-dessous un focus sur cette période. De plus, le détail par nationalité n'est disponible que de juillet à décembre, les analyses sur les nationalités sont réalisées sur cette période.

## Une clientèle française en hausse de juillet à octobre

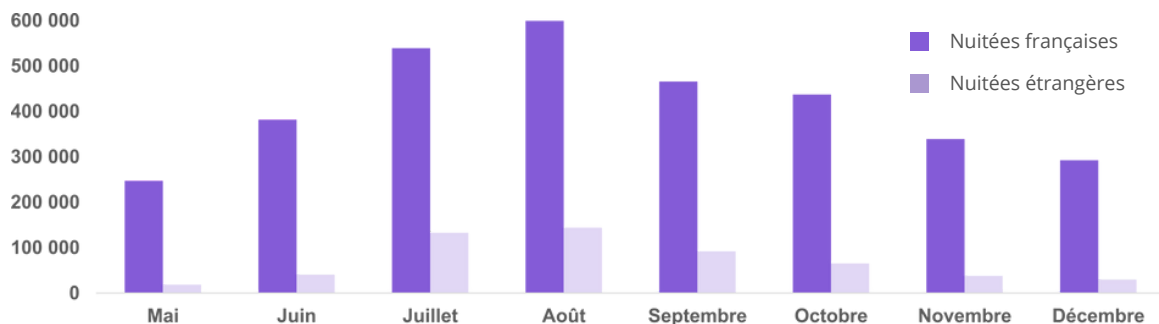
Sur la période de mai à décembre 2021, les hôtels de la région ont enregistré 3,9 millions de nuitées, soit une baisse de 15% par rapport à 2019. Elle est légèrement moins marquée qu'en France métropolitaine (sans l'Île-de-France) où la baisse est de 20%. À noter que plus des deux tiers des nuitées sont enregistrées dans le Val de Loire.

Après une sortie de confinement difficile (-44% de nuitées sur la période de mai et juin par rapport à 2019), **la période de juillet à octobre atteint des niveaux similaires à 2019. Les nuitées françaises sont même en hausse de 6%** par rapport à 2019 et permettent de compenser la perte des nuitées étrangères (-35%). Sur cette période, les nuitées françaises représentent 82% des nuitées totales dans la région (contre 74% en 2019).



En novembre-décembre, la situation est légèrement moins bonne (-6% par rapport à 2019).

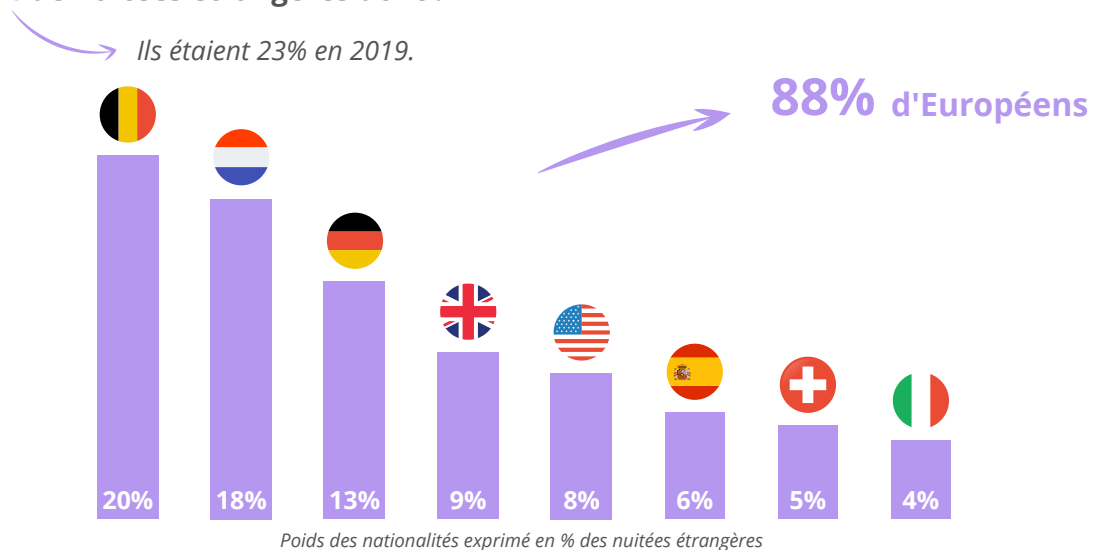
## Nuitées françaises et étrangères entre mai et décembre 2021



## Une clientèle étrangère essentiellement européenne

**-46%** de nuitées étrangères entre mai et décembre cumulés par rapport à 2019.

En 2021, **15%** de nuitées étrangères dont :



Du fait de la crise sanitaire, l'ensemble des nuitées étrangères ont été fortement impactées, y compris les nuitées européennes qui sont en baisse de **25%** entre juillet et décembre par rapport à 2019.

Les clientèles européennes de proximité constituent la part la plus importante des nuitées étrangères dans la région. **Les Belges, Néerlandais et Allemands représentent 5 nuitées étrangères sur 10.**

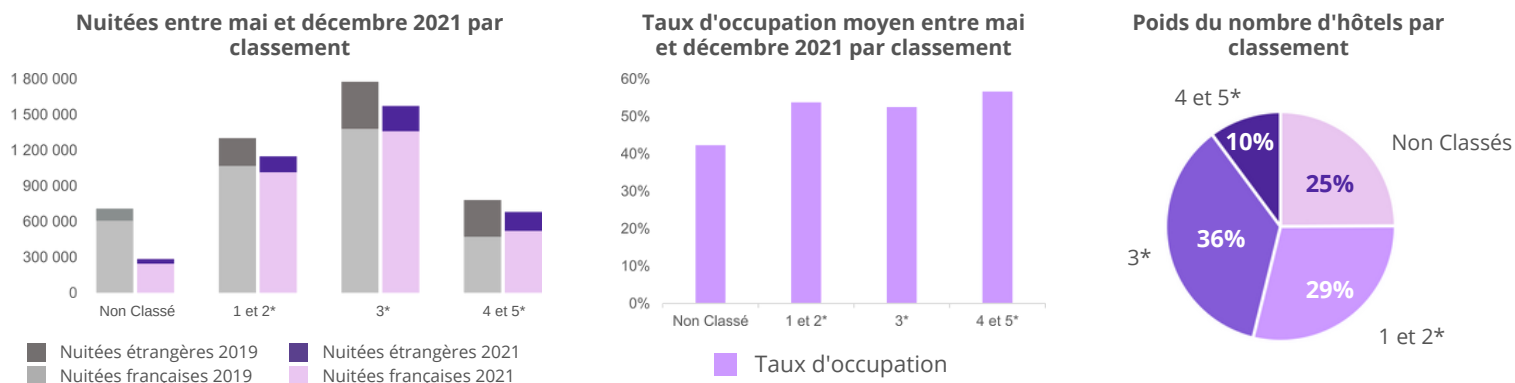
*Il est à noter que c'est une répartition inhabituelle causée par les restrictions sanitaires et les difficultés d'accès à la France notamment pour les clientèles hors Europe.*

## Une situation qui s'améliore pour les hôtels classés de la région

Entre mai et décembre 2021, le taux d'occupation moyen des hôtels classés est de 55%, soit une baisse de 6,9 pts par rapport à 2019.

Les hôtels 3\* ont accueilli le plus de nuitées tout comme en 2019. **Les nuitées françaises sont stables dans ces établissements**, elles sont en baisse de 5% pour les hôtels 1 et 2\*. **Les hôtels 4 et 5\* ont profité d'une hausse des nuitées françaises de 11%.**

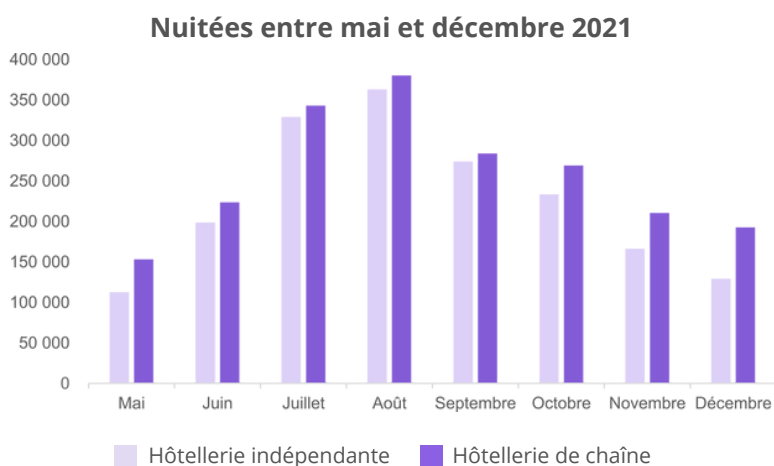
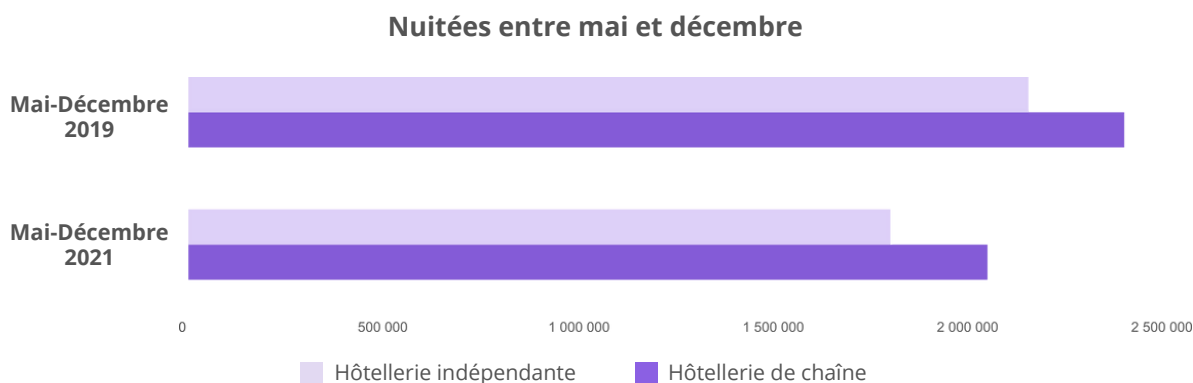
**C'est l'absence des clientèles étrangères qui a le plus pénalisé l'hôtellerie régionale.**



## L'impact de la crise sanitaire similaire entre l'hôtellerie de chaîne et l'hôtellerie indépendante

Le poids des nuitées est revenu à ce qu'il était avant la crise. L'hôtellerie de chaîne représente 53% du poids des nuitées de mai à décembre cumulé en 2021, l'hôtellerie indépendante représente 47%.

À l'inverse de 2020 où l'hôtellerie de chaîne avait davantage subi la crise que l'hôtellerie indépendante, cette année la baisse est similaire entre les deux types d'hôtels.

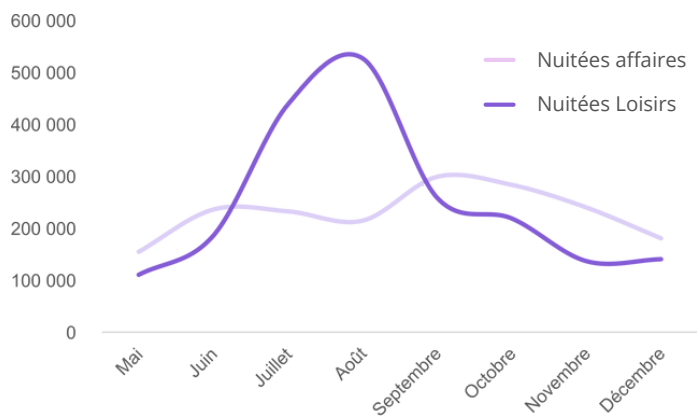


L'hôtellerie de chaîne accuse un recul de 15% sur la période mai-décembre par rapport à 2019. Elle a rattrapé son retard de 2020, le retour de la clientèle d'affaires a permis d'atténuer la baisse par rapport à 2019 cette année.

L'hôtellerie indépendante affiche un retard quasi-identique de 16%.

**A partir de juillet, pour chacun des types d'hôtels, le nombre de nuitées a flirté avec les niveaux de 2019.** De juillet à décembre 2021, l'hôtellerie indépendante n'est en baisse que de 4% des nuitées par rapport à 2019, tout comme pour l'hôtellerie de chaîne (-5%).

## Près d'une nuitée sur deux pour le tourisme d'affaires



L'année 2021 est marquée par un retour de la clientèle d'affaires, elle représente 48% des nuitées en moyenne entre mai et décembre.<sup>(1)</sup>

Leur nombre de nuitées reste néanmoins inférieur à celui de 2019, la baisse est de 18% sur cette période.

Elle présente une saisonnalité marquée sur l'ensemble de l'année, hormis sur la période de juillet-août où les nuitées de loisirs sont prépondérantes et dépassent nettement les nuitées d'affaires.

(1) Ensemble des nuitées réalisées dans le cadre d'une activité professionnelle. Le pourcentage de clientèle d'affaires est calculé à partir des réponses des hôteliers à la question « Quelle a été, approximativement, la part de la clientèle professionnelle dans votre fréquentation du mois ? (en pourcentage des nuitées) ? ».

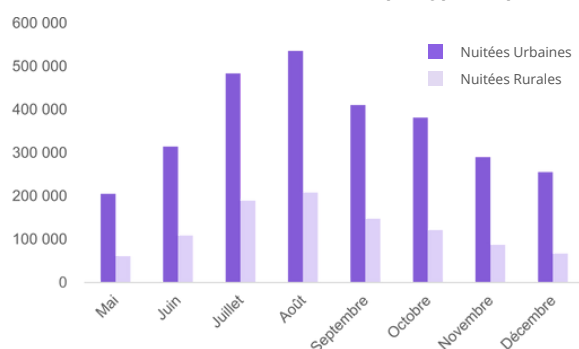
## Les nuitées majoritairement concentrées dans les zones urbaines

Le zonage urbain correspond au périmètre supérieur à 10 000 habitants agglomérés et le zonage rural au périmètre inférieur à 10 000 habitants agglomérés.

Dans les zones urbaines, qui comptabilisent 74% des nuitées hôtelières de la région, la fréquentation est en baisse de 17% en nuitées par rapport à 2019. Le taux d'occupation de 55% perd 8,2 points.

Pour les hôtels en zones rurales, la baisse du nombre de nuitées est moins forte (- 9%) mais le volume de nuitées est largement inférieur à celui des zones urbaines. Leur taux d'occupation de 48,6% est à un niveau similaire de 2019 (-1,7 pts).

### Nuitées entre mai et décembre 2021 par type d'espace

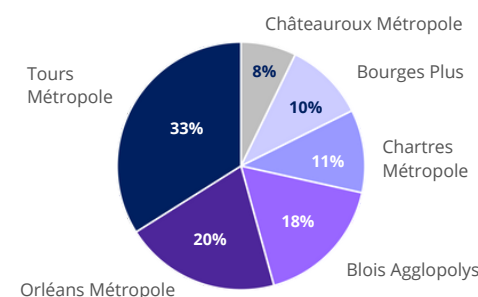


## Des baisses notables dans les agglomérations de la région malgré un rebond après 2020

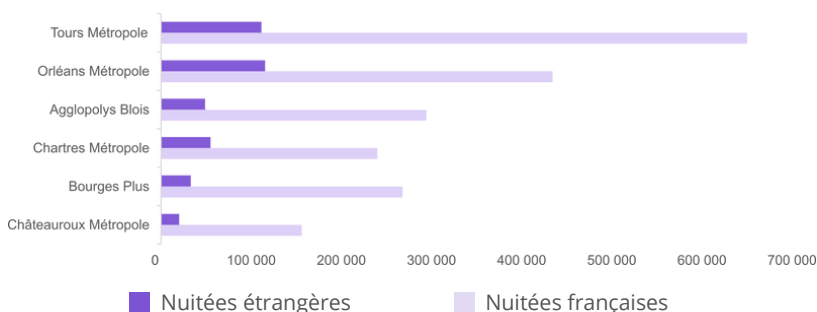
Les hôtels des agglomérations ont enregistré 2,4 millions de nuitées sur les 3,9 millions de la région entre mai et décembre 2021. Malgré une amélioration après 2020, ces nuitées sont en baisse de 16% par rapport à 2019. Ainsi la baisse des nuitées est de 22% pour Chartres, 20% pour Tours, de 18% pour Orléans, de 14% pour Blois, de 6% pour Châteauroux et de 3% pour Bourges par rapport à 2019.

Des baisses significatives également visibles sur leurs taux d'occupation, -15,6 pts pour Tours, -15,4 pts pour Chartres, -9,6 pts pour Bourges, -9,5 pts pour Orléans, -8,6 pts pour Blois et -4,7 pts pour Châteauroux.

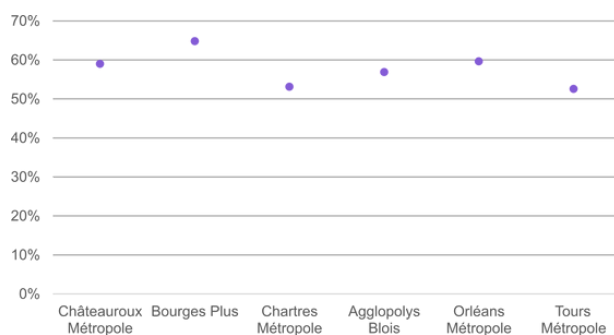
### Poids du nombre d'hôtels par agglomération



### Nuitées entre mai et décembre 2021 par agglomération



### Taux d'occupation moyen entre mai et décembre 2021



**Méthodologie :** L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme est une enquête nationale, effectuée par sondage auprès d'un échantillon représentatif, stratifié selon l'espace touristique (urbain, rural...), la catégorie de classement et l'appartenance à une chaîne. Les résultats sont ensuite extrapolés à l'ensemble du parc. Cette enquête est gérée par l'INSEE pour le compte de la Direction Générale des Entreprises (DGE). En Centre-Val de Loire, les partenaires de l'observation financent une extension d'échantillon pour disposer de résultats infra-régionaux plus détaillés. Les partenaires sont le CRT, la CCIR, les ADT, OET et TMVL.

L'enquête porte sur les hôtels à vocation touristique de 5 chambres et plus, classés ou non. Les établissements hôteliers sont questionnés sur : Leurs taux d'occupation, arrivées, nuitées et sur la part de clientèles d'affaires.

Toute utilisation des résultats devra mentionner la source : Enquête INSEE/DGE/Partenaires régionaux auprès des hôtels classés de 1 à 5 étoiles et non classés à vocation touristique de plus de 5 chambres.

Source : Enquête INSEE/DGE/Partenaires régionaux auprès des hôtels classés de 1 à 5 étoiles et non classés à vocation touristique de plus de 5 chambres.

Ressources graphiques : ©Canva

Cahier statistique : Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire

Retrouvez les données de fréquentation détaillées chaque mois sur le site professionnel du CRT Centre-Val de Loire : [www.tourisme-pro-centre-valde Loire.fr](http://www.tourisme-pro-centre-valde Loire.fr)

